

AERO-CLUB DE L'ARDECHE

07120LABEAUME

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 19 mars 2016 à 16h30

Présents : Paul ABEILLON, Pierre BERTRAND, Paul CABROL, Jean Philippe CAILLARD, René CARDINAL, Alain CHARDES, Claude CIVINS, Emile CONSTANT, Jean CROCHET, Jean Marie DUMAS, Claude ESQUIROL, Claude FAY, Daniel GUIGON, Michel KLINGHOFER, Bernard LACOSTE, Vincent LAFFONT, Yannick LAVIE, Michel LEBUTTE, Thierry MICHEL, Julien MEISTER, Michel PERRIN, Luc PRAT, Marcel RUPPERT, Gilles SAGNAL, Jean-François THIBON, Marc THIBON, Henri VAN HOVE,

Représentés ayant donné pouvoir : Thomas BETTIG, Quentin BONHOMME, Gilles DEDEUS, Romain DUCHAMP-VIGNAL, François GABON, Edmond GAYRAL, Philippe LEDIEU, Bertrand MARBACH, Jean Philippe MARTINET, Florian PICHON, Dylan REYNOUARD, Sebastian SCHREITER, Michel SOUBEYRAND, Hugo TRIBES, Marisca VAN AARSEN,

Absents : Pascal AUBERT, René AUDIGIER, Etienne BOBENREITH, Edy BOUCHER, Jean-Baptiste CHAMPETIER, Pierre DE LA FONTAINE, Pierre Lucas DUPUIS, Thierry FEIGE, Charles IMBERT, Patrick JASSIN, Enzo JOANNARD, Yanis KALKIAS, Bruno MASSON, Philippe MICHEL, Robert MOINE, Bruno MONTAGNE, Louis POL, Hugo ROUZET, Guillaume SARRUT, Philippe SITTLER, Eduard VAN HERK, Geert VAN LIEROP,

Autres membres présents

Marc BALAZUC, Jean FOUCHER, Jacques HUMBERT, René MOURIEZ, Claude ROUSSEL, Christine THIBON,

- **INTERVENTION DU PRESIDENT Paul ABEILLON**

Je vous remercie tous pour votre présence à cette assemblée générale.

Avec les 14 pouvoirs que nous avons reçus le quorum est atteint et notre assemblée peut donc se tenir valablement.

Nous avons le plaisir d'accueillir

Laurent UGHETTO 1^{er} Vice-président du Conseil Départemental

M. MILLONI représentant le Maire de RUOMS

Jean FOUCHER Président Honoraire, Jacques HUMBERT Vice-président honoraire et René MOURIEZ ancien Président

Je dois excuser Emmanuel GRARRE président du le comité régional CRA22 et Vincent MARQUIS responsable de la sécurité.

Je dois excuser M. les Maires de LABEAUME, VALLON ET M. le Maire de ST ALBAN AURIOLLES et Président de la Communauté de Communes de Gorges de l'Ardèche

Bienvenue à René ISAAC-TOURRE représentant de la presse qui relate toutes les activités de notre club et ce tout au long de l'année. Pour nous c'est très important et je le remercie encore pour sa disponibilité.

Même si sa famille a choisi la plus grande intimité pour ses obsèques, je tiens à évoquer en premier lieu, la mémoire de notre ami pilote Pierre SENAY, décédé en 2015 à l'âge de 89 ans. Dévoué, sympathique avec nous tous, son passage au notre club de plus de 20 ans aura marqué beaucoup d'entre nous. Nous n'oublierons pas ses conseils, son amitié, mais aussi ses conseils médicaux entre autres, je tenais à le rappeler. Assurément, c'était un homme avec de grandes qualités humaines.

Je voudrai particulièrement ce soir mettre à l'honneur notre ami Marc BALAZUC. Marc a effectué 12 000 heures de vol en instruction pour notre club, tout en assurant la fonction de chef pilote. Instructeur également à Alès, avec 43 ans d'instruction, c'est un total de 23 000 heures de vol à son actif. Cela donne une idée du temps passé dans les avions de

tous types. Cela aussi confère une grande expérience, dont de très nombreux élèves et pilotes ont pu bénéficier et en premier lieu les membres de notre aéro-club.

Arrêté dans ses fonctions d'instructeur pour des raisons de santé, il a malgré tout continué à apporter ses conseils et de nombreux services pour le club jusqu'à ce jour.

En ce qui me concerne j'ai travaillé plus de 17 ans avec Marc et je le remercie de cette collaboration. Comme convenu, Marc prend du recul à la fin de ce mois et n'aura plus le souci du téléphone entre autres. Mais il m'a assuré de transmettre les indications et consignes à tous les membres qui prendront des responsabilités nouvelles.

Pour moi Marc restera un ami et je l'espère pour tous, il sera toujours le bienvenu au club. Merci Marc et bravo.

Pour l'année 2015 c'est un total de 1128 heures de vol qui ont été effectuées, pour 1013 l'année précédente.

Une saison de baptêmes de l'air bien convenable, une activité de surveillance aérienne moyenne, cela dépend de la météo.

Mais cette année encore une activité soutenue de notre école de pilotage, vous verrez cela dans le rapport d'activités et d'orientation très détaillé qui vous sera présenté par Christine.

Une nouvelle fois, je remercie tous les pilotes et administratifs qui ont comme d'habitude assuré les permanences de juillet/août avec assiduité, sérieux, compétence, ainsi qu'avec toute la sécurité et l'efficacité habituelle.

Merci à Marc THIBON notre mécanicien, pour les 50 heures, les petites interventions et les convoyages, il a toujours répondu présent.

Notre principale action en faveur des jeunes se poursuit dans le cadre de la préparation au Brevet d'Initiation Aéronautique. Cette formation s'effectue pour la onzième année consécutive. Sept élèves suivent actuellement avec assiduité les cours dispensés par Claude CIVENS, sous la responsabilité de Luc PRAT et Vincent LAFFONT les samedi matin dans nos locaux de l'Aéro-club, d'autres élèves suivent les cours au collège d'AUBENAS. Nous assurons les vols pour tous. Le BIA est un tremplin pour le théorique du BB/LAPL et par la suite enchaîner avec la pratique. Je voudrais remercier une nouvelle fois Claude, Luc et Vincent pour leur implication et leur disponibilité.

Toujours en faveur des jeunes et pour le développement de notre aviation, nous poursuivrons l'organisation des stages d'été « plein ciel » en collaboration avec l'association Temps Jeunes et leurs moniteurs. Du travail pour nos deux instructeurs qui assurent tous les vols et encore pour Claude CIVENS qui communique les bases essentielles de la théorie à ces jeunes stagiaires. Pour certains de ces jeunes, c'est la découverte de l'aviation, un domaine qui ouvre la perspective de carrières d'avenir.

Merci à Alain CHARDES qui assure aussi le suivi du site internet, la mise à jour du planning, la réalisation et la mise à jour des notices et imprimés présentant les activités de notre aéro-club.

Merci à Claude ESQUIROL qui a mis à la disposition du club, gracieusement le logiciel de réservation. Merci pour le suivi, les mises au point et l'évolution assurés régulièrement avec grande compétence, c'est un outil j'en suis convaincu qui deviendra indispensable pour notre club.

Enfin le nouveau bail, avec le propriétaire ISAAC TOURRE a été signé. Le terrain concerné représente 8 hectares. Le nouveau bail d'une durée de 9 ans, reconductible pour une période de 9 ans, c'est un gage de stabilité qui nous était indispensable.

Avant de passer la parole à Christine pour le bilan moral et activités de l'année 2015 je voudrais vous faire part de ma préoccupation essentielle concernant le respect de la réglementation. Les instructeurs rappelleront d'autres points que nous devons tous mettre en pratique.

Refuser d'effectuer un baptême ou autre missions par ce qu'il n'y a pas de pilote habilité disponible ou pour cause de mauvaise météo est la seule attitude à adopter.

De même qu'aucune obligation d'effectuer un vol ne peut être imposé à un pilote, baptêmes ou autres missions. Le pilote commandant de bord est le seul à décider d'effectuer le vol en fonction de sa situation envers la réglementation, ses compétences, son état de santé ou la météo.

Aucune tolérance ne peut être admise, pas de pilote habilité = pas de vol !!!

La plaquette éditée pour le 60^{ème} anniversaire, qui présente notre club se doit être largement diffusée. Pensez-y, par exemple dans les salles d'attente d'un médecin, dentiste, notaire, chez votre coiffeur, c'est une bonne lecture qui permettra de faire connaître nos activités.

Enfin une nouvelle fois, je voudrais vous recommander d'appliquer avec le plus de rigueur possible, tous les conseils, toutes les consignes de sécurité dispensés par nos instructeurs Luc PRAT, Vincent LAFFONT et de notre Mécanicien Marc THIBON, c'est l'intérêt de tous, Merci de votre écoute et je passe la parole à Christine.

- **BILAN MORAL ET ACTIVITES POUR L'ANNEE 2015 présenté par Christine THIBON**

En 2015, l'effectif du club était de 76 membres licenciés et de 11 stagiaires de Temps Jeunes.

Durant l'année, nous avons enregistré 6 adhésions, 7 démissions et accueilli de nombreux jeunes élèves pilotes, dont 9 issus du BIA.

Rappel : lors d'une demande de démission, il convient de faire un courrier afin que votre démission soit effectivement enregistrée.

Il est également rappelé que la cotisation est annuelle et donc due pour l'année complète. Le paiement mensuel étant uniquement une facilité de paiement accordée aux membres

ACTIVITES

Nous avons effectué 1128 heures de vol en 2015 (1013 heures en 2014).

Les heures se répartissent ainsi :

PIPER PA 28 EF	223
PIPER PA 18 ES	181
JODEL MOUSQUETAIRE D 140 BV	236
CESSNA 172 UL	300
RALLYE MS 880 IV	72
JODEL DR 220 CH	116

ECOLE DE PILOTAGE / FORMATION

Notre école de pilotage a connu une grande activité cette année, avec 2 instructeurs pour la formation en vol assurée par Luc PRAT et Vincent LAFFONT et l'aide de Claude CIVINS pour la théorie.

Les cours théoriques ont été très suivis par les 9 jeunes en formation BIA. 7 ont été reçus à l'examen. Débutants en septembre /octobre, ils ont lieu le samedi et permettent à tous de préparer BIA et PPL.

Merci à Luc, Vincent, Claude qui tout au long de l'année ne relâchent pas leurs efforts pour satisfaire les élèves du club. Luc a effectué 318 heures d'instruction. Vincent a effectué 99 heures d'instruction.

Notre école a donc enregistré au total 417 heures de vol en instruction cette année. Ce qui se traduit par :

Deux lâchers : Sebastian SCHREITER et Thomas BETTIG

Un BB : Claude FAY et un LAPL : François GABON

Deux PPL : Marisca VAN AARSEN et Yannick LAVIE

Les bourses FFA ont récompensé les efforts de élèves

Tous nos encouragements et félicitations à tous.

Cette année, une seule équipe de 11 jeunes a effectué le stage d'été organisé par l'Association Temps Jeunes. Deux équipes de 12 jeunes sont annoncées pour cette année.

ANIMATION ET SAISON D'ETE

Satisfaisante sur l'ensemble des 2 mois (légèrement en hausse par rapport à la saison 2014). La plaquette, les Journées Portes Ouvertes, l'information faite dans les Offices de Tourisme de Ruoms, Vallon et Les Vans, émission sur France Bleu Drôme –Ardèche, ont permis au Club de se faire connaître des touristes.

Merci à tous ceux qui ont participé à toutes ces opérations de communication.

Merci aux pilotes qui ont assurés les vols « Baptêmes » et aux membres qui ont rempli le rôle d'administratif.

Petit rappel des conditions strictes que nous appliquons pour être pilote de baptêmes : 200 heures de vol après l'obtention du brevet et 30 heures de vol dans les 12 mois précédant le vol d'initiation.

- Journées portes ouvertes du 5 au 9 août et du 20 au 26 août

Bonne fréquentation. Ces périodes portes ouvertes seront reconduites lors de la prochaine saison d'été.

- Méchoui :

Bonne ambiance comme toujours au méchoui du 11 juillet avec aux fourneaux, notre équipe habituelle : Bernard LACOSTE, Alain CHARDES, Emile CONSTANT, Gilles SAGNAL, aidés par toutes les bonnes volontés qui ont contribué une nouvelle fois à la réussite de cette journée.

Un grand merci pour les talents de nos chefs si gentiment mis à la disposition du club.

- Repas de fin de saison :

Pour remercier tous les participants à la saison estivale, qu'ils soient pilotes ou administratifs, l'aéroclub a organisé un repas le 27 septembre.

Paul ABEILLON et Luc PRAT ont participé à l'Assemblée générale du CRA 22 à Lyon le samedi 27 février 2016 à ST PRIEST.

INFRASTRUCTURE PISTE - AMENAGEMENTS DIVERS

- Travaux sur la piste

L'équipe spécialisée des Bases Aériennes, a procédé aux travaux de nivellement et de compactage de la piste et des abords en mars/avril, pendant 3 semaines. La réception des travaux a eu lieu le 20/04/2015. A notre charge, le carburant pour les engins, la fourniture de terre végétale et le gravier pour le parking (total 8748 €).

- Salle formation

Pour libérer la salle au RDC pour la formation BIA et pilotes, il est envisagé de rénover le local au-dessus de la salle pilote pouvant servir de bureau, rangement des documents et archives. Yannick et Pierre ont fait l'état des lieux. Il en ressort qu'il faut avant tout, mettre le bâtiment hors d'eau (infiltrations.) Yannick a contacté plusieurs entreprises pour faire des devis. Les travaux les plus urgents, abergement de cheminée ont été fait.

Un contact a été pris avec notre conseiller départemental pour solliciter une aide éventuelle pour le financement de travaux de façon à améliorer les conditions d'accueil, plus d'espace et confort pour cette salle destinée à la formation des élèves pilotes et des élèves préparant le B.I.A.

- Balisage et abords de la piste

A la demande de l'Aviation civile, nous devons leur communiquer un état des lieux descriptif et photos du balisage de piste ainsi que l'état de la végétation aux abords du terrain.

Il convient de remettre en état les balises d'entrée de piste (marquage au sol, angles et latéraux), couper les arbustes dans l'emprise de l'aérodrome, changer quelques balises de terrain et refaire les fixations détériorées suite aux inondations et intempéries.

Les deux demi-journées de travail des 21 et 28 novembre ont permis de bien avancer le travail de rénovation du balisage. Il reste la peinture à faire sur les marques latérales et seuil nord et remettre les balises en place.

Une prochaine journée de travail sera organisée pour terminer ce travail, plusieurs fois reportée pour cause de météo. et qui devient très urgent.

- Contrat vérification extincteurs

Le contrat actuel (SICLI) a été dénoncé (coût devenu très élevé). Après consultation, la société ALYL a été choisie comme nouveau fournisseur.

ENTRETIEN DU PARC AVIONS

Marc THIBON a assuré toutes les 50 heures des avions du club, sous couvert de nos ateliers d'entretien. Merci à lui pour sa disponibilité.

Il vous fera un petit résumé des différentes interventions sur le parc avion.

Après l'achat du DR220 nous avons mis en vente le Rallye. La vente pour un montant de 18 000 € est effective depuis le 26 février 2016.

Le chèque d'acompte de 5000 € a été encaissé, le solde sera réglé lors de l'enlèvement de l'avion le mois prochain.

- Avionique CESSNA et PA28

Les réparations s'avèrent nécessaires pour la sécurité et pour maintenir la flotte dans un état correct.

CESSNA 172 : un premier devis pour remplacement de l'avionique (GNS430 reconditionné + Radio 8.33 + Xpdr mode S) pour un montant de 18 696 €. D'autres devis ont été demandés. Travaux prévus avant la saison d'été 2016.

PIPER PA 28 : Une première estimation pour le remplacement de l'avionique s'élève à 47 000 €. Compte tenu du coût très élevé, il a été demandé d'autres propositions, nous pourrions par la suite faire le choix du niveau d'équipement retenu en fonction des possibilités de financement et programmer ces travaux.

Notre première demande faite à la FFA pour un prêt d'honneur n'a pas été retenue. Suite aux contacts pris lors de l'AG du 27 février avec les responsables du CRA22, une nouvelle demande est en cours.

Potentiels moteurs au 31 décembre 2015 :

AVIONS	Potentiel restant (en heures) hors prolongation
JODEL DR220 CH	1244
PIPER PA 18 ES	1219
PIPER PA 28 EF	1912
CESSNA 172 CL	451
JODEL D140 BV	745

ASSURANCES AVION

Nous avons pris la décision de faire appel à un cabinet spécialisé pour mettre en concurrence plusieurs compagnies. Un premier rendez-vous a permis d'établir nos besoins en termes de contrat, l'appel d'offres a été lancé le 4 mars auprès de 4 compagnies avec date limite de remise des offres le 21 mars. Les appareils sont assurés jusqu'au 4 avril 2016 aux conditions suivantes :

AVIONS	VALEUR ASSUREE (dommages au corps de l'aéronef)	Responsabilité civile (garantie maxi par sinistre)
RALLYE MS 880 IV	25.000 €	3.000.000 €
PIPER PA 18 ES	40.000 €	2.400.000 €
PIPER PA 28 EF	50.000 €	12.000.000 €
CESSNA 172 UL	40.000 €	12.000.000 €
JODEL D140 BV	72.000 €	5.100.000 €

Toutes les autres contrats d'assurance de l'aéro-club, multirisques, bâtiments, PJ, ont été dénoncés à leur date d'échéance (juin, juillet août) et vont également faire l'objet de mise en concurrence tout prochainement.

COTISATIONS ET TARIF DES HEURES DE VOL

En rappel les cotisations et tarifs en vigueur en 2015 que nous proposons de maintenir en 2016, et ce grâce au prix du carburant pratiqué par notre fournisseur actuel WARTER AVIATION (dernière commande de 4000 litres au prix de 1,379 € le litre)

La cotisation de 204 € pour 12 mois, soit 17 € par mois avec demi-tarif appliqué aux membres de moins de 25 ans sont maintenus pour 2016.

Les tarifs des heures de vol sont maintenus et récapitulés dans le tableau suivant :

AVIONS	PRIX HORAIRE EN SOLO	PRIX HORAIRE AVEC INSTRUCTEUR
JODEL DR 220	87,00 €	102,00 €
PIPER PA 18 ES	96,00 €	111,00 €
PIPER PA 28 EF	126,00 €	141,00 €
CESSNA 172 CL	117,00 €	132,00 €
JODEL D140 BV	126,00 €	141,00 €

Tarifs des baptêmes de l'air en vigueur pour 2016

NOMBRE DE PASSAGERS	PRIX TOTAL
1	110,00 €
2	130,00 €
3	150,00 €
4	160,00 €

NOUVELLE ORGANISATION

Comme l'a expliqué le Président, une nouvelle organisation sera progressivement mise en place à partir du 4 avril, certaines dispositions sont déjà opérationnelles, les ajustements nécessaires seront apportés pour assurer le meilleur fonctionnement possible. Les permanences d'une demi-journée par semaine le samedi ou le dimanche seront rétablies. Les différents numéros de téléphone seront soit par renvoi, soit par répondeur, dirigés vers les responsables, instructeurs, Président, entre autres afin de faciliter les contacts.

- Logiciel de réservation

Après une phase de test avec les élèves, le logiciel de réservation a été étendu à tous les membres. Il fonctionne correctement. Vous avez dû recevoir vos identifiants de connexion. Si vous avez des difficultés pour faire vos réservations, n'hésitez pas à demander aux instructeurs ou à un pilote présent sur place de vous aider à prendre en main ce logiciel. Claude Esquirol se tient également à votre disposition pour tout renseignement.

Pour maintenir le fichier à jour, nous avons besoin de connaître vos dates de validité de licences et de visite médicale. Nous vous remercions de nous envoyer une copie de ces documents à chaque renouvellement, c'est indispensable.

- Livret de progression élèves

Le nouveau livret de progression élaboré par les instructeurs et réalisé par Alain CHARDES est en fonctionnement.

- Ordinateur portable

L'achat d'un nouvel ordinateur portable et d'un logiciel de comptabilité ont été effectués, l'actuel étant dépassé.

- Répartitions des tâches et responsabilités

Seuls les deux instructeurs sont habilités à dispenser l'instruction et à valider les qualifications.

Au cours de l'année, les deux instructeurs Vincent Laffont et Luc Prat vérifient si les conditions des pilotes habilités « baptêmes » sont remplies. Sur leur proposition le Président officialise les candidatures. Les pilotes « baptêmes » s'engageant par un document signé, à respecter la réglementation en vigueur et communiquer aux instructeurs leurs heures de vols dans l'année, ainsi que les dates de fin de validité de leur licence et visite médicale.

Par ailleurs, pour des raisons de sécurité, il serait souhaitable que tous les pilotes communiquent aux instructeurs ces mêmes informations. Ces éléments permettront la bonne tenue du planning et d'informer les pilotes "distracts" des dates d'échéance afin de respecter la réglementation.

- Référent sécurité DGAC

Sécurité Plateforme : Luc Prat (titulaire), Vincent Laffont (suppléant) Paul Abeillon.

REX animation Club : Vincent Laffont

- REX

Afin de faire profiter tous les pilotes du retour d'expérience, il a été décidé d'instaurer une rubrique "Sécurité - REX" établie par et sous la responsabilité des instructeurs. Chaque fois que cela sera nécessaire nous vous adresserons un mail "Infos Sécurité" que nous rappellerons dans le compte rendu du Comité de direction suivant.

- Suivi Administratif et Technique

Atelier : Marc THIBON

Carnets et tableau affichage salle pilotes : Luc Prat et Vincent Laffont

Cours théoriques BIA : Claude CIVINS en collaboration avec les 2 instructeurs Luc et Vincent

Site Internet -Tenue fichier- Planning - Communication : Alain CHARDES et Claude ESQUIROL

Gestion Carburant : Emile CONSTANT et Gilles SAGNAL

Bar et club house: Gilles SAGNAL

Infrastructures-Bâtiments-Piste : Yannick LAVIE

Relations Publiques, offices de tourisme, élus, etc. : Paul Abeillon et Daniel GUIGON

- Permanences Club

On va mettre en place les permanences au club plus tôt dans la saison.

Le club étant une association de bénévoles, il convient de répartir les tâches en fonction des compétences et disponibilités de chacun. Nous en profitons pour remercier à cette occasion au nom du comité, tous ceux qui en fonction de leurs disponibilités et de leurs compétences, interviennent lorsque cela est nécessaire, tout au long de l'année pour des réparations diverses : plomberie, tonte de la piste, entretien des bâtiments.

- Comptabilité

Pierre BERTRAND, trésorier présentera le bilan financier. Après une période difficile en début d'année (travaux, investissements ...), notre situation financière s'est rétablie. Restons vigilents, on vous demande de bien vérifier que votre compte pilote ne soit pas à découvert. Vous avez la possibilité de faire un virement bancaire si vous ne pouvez pas vous déplacer au club.

Des analyses sont en cours pour réduire les frais sur certains postes, téléphone et électricité entre autres.

ADMINISTRATION

- Petit rappel des statuts et du règlement intérieur:

Art 9 des statuts

‘L'association est administrée par un comité directeur composé de 6 membres au moins et 15 au plus, et membres actifs depuis au moins six mois ‘.

Art 12 des statuts: concernant l'Assemblée Générale "elle comprend les membres actifs à jour de leur cotisation, titulaires d'une licence fédérale en cours de validité".

Seuls les membres actifs à jour de leur cotisation et titulaires de leur licence F.F.A. peuvent voter le jour de l'Assemblée Générale. Ne peuvent être élus au comité de direction, que les membres actifs depuis au moins six mois.

Sont renouvelables cette année : Quentin Bonhomme, Claude Civins, Edmond Gayral, Daniel Guigon

- Les licences FFA sont obligatoires pour voler sur les avions de l'ACA. A ce jour, nous avons enregistré 62 licenciés FFA élèves ou pilotes.

Pour les retardataires, nous vous invitons à régulariser votre situation au plus tôt, si vous souhaitez voler.

- Le nouveau bail de location du terrain ISAAC-TOURRE :

Durée du bail (9ans) du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2024, renouvelable tacitement pour la même durée, sauf dénonciation avec préavis de 24 mois par le bailleur. Le plan du terrain objet du bail avec indication de la zone réservée (superficie 8 ha) et identification des parcelles concernées est annexé au bail. Le loyer s'élève à 4 800 € (échéance 50% en janvier et 50% en septembre). Révision chaque année sur la base de la moyenne de l'indice du coût de la construction. Le bail a été signé le 05 octobre 2015 chez maître CHALLAYE à Largentière par le Président en présence de Daniel GUIGON et Pierre BERTRAND.

- SDIS:

Le contrat qui nous lie avec le SDIS pour les vols pompiers est arrivé à échéance. Le SDIS a lancé un nouvel appel d'offre, auquel nous avons répondu le 1^{er} mars 2016.

- Règlement intérieur

Il a été mis à jour, notamment pour prendre en compte la réservation par le logiciel, et les modifications que cela entraîne en termes d'obligations pour les pilotes. Ce règlement précise également les consignes de sécurité. Le règlement modifié a été communiqué à tous les membres. Comme prévu dans l'ordre du jour, il sera soumis au vote de notre présente assemblée.

Le Président remercie Christine THIBON. Présenté à l'approbation de l'assemblée par le Président, le bilan moral est approuvé à l'unanimité par un vote à main levée.

- **BILAN FINANCIER DE L'ANNEE 2015 présenté par Pierre BERTRAND**

Pour 2015, les dépenses s'élèvent à 233 627,26 € et les recettes à 185 427,72 €.

Il est à noter un très grand investissement dans le parc avions en 2015 pour 76 024,65 €

- remplacement moteur EF 25 938,24 €
- achat Robin D 220 19 500,00 €
- rénovation cellule B.V. 30 586,41 €

Les dépenses les plus importantes sont :

- les fournitures, entretien des avions, 37 100,70 €
- le carburant : 49 515,62 €
- les assurances : 17 111,81 €
- la location et l'entretien du terrain, des locaux et du matériel : 22 908,09 € (poste en forte augmentation cette année dû notamment aux travaux effectués sur la piste et aux versements de deux annuités de location)
- licences FFA : 4 469,00 €

En ce qui concerne les recettes les plus importantes, elles se détaillent de la manière suivante :

- cotisations : 15 189,50 €
- vols adhérents : 92 747,75 €
- vols initiation : 42 647,00 € (y compris les vols effectués au cours des 2 semaines portes ouvertes)
- vols SDIS : 20 308,20
- subventions et dons : 800,00

Remarque : au 31/12/2015 le stock de carburant était valorisé à 3 518,00 €

Après la présentation du bilan, le Président passe la parole à Claude ESQUIROL commissaire aux comptes. Celui-ci après avoir examiné tous les éléments comptables, souligne l'excellent travail de Pierre BERTRAND pour la parfaite tenue des comptes, dont tous les détails sont consultables à l'Aéro-club.

Le Président remercie Pierre BERTRAND.

Présenté à l'approbation de l'assemblée par le Président, le bilan financier est approuvé à l'unanimité par un vote à main levée.

- **NOUVEAU REGLEMENT INTERIEUR**

Ce nouveau règlement reprend l'essentiel de celui en vigueur, il a été communiqué à tous les membres avant l'Assemblée Générale dans sa version approuvée par le Comité de direction du 06 février 2016. Deux modifications mineures sont demandées au cours de l'assemblée générale, concernant l'article 3.2.2 Avitaillement (déplacement de l'avion avant mise en route) et concernant l'article 3.4 (remboursement de l'essence pour les vols à l'étranger).

Note est prise pour modifier ces deux articles et présenté à l'approbation de l'assemblée par le Président, le nouveau règlement est approuvé à l'unanimité par un vote à main levée.

- **INTERVENTION des instructeurs Luc PRAT / Vincent LAFFONT**

Le 27 février s'est tenue l'A/G du CRA 22 à Lyon.

Possibilité de transformer le PPL en LAPL pour bénéficier d'une visite médicale « allégée » et valable 24 mois.

Autorisation terrains à usage restreint (de la région Centre-Est) délivrée par un instructeur (avec validité limitée dans le temps ou non)

Au sujet des radios et de leur utilisation, j'ai constaté que certains pilotes qui utilisent plusieurs types d'avions ont du mal à maîtriser divers équipements et signalent des dysfonctionnements alors que ceux-ci fonctionnent parfaitement, principalement les radios, boîtes de mélange, intercom, grésillements dans les casques et erreur dans la fréquence affichée !!!

Le Cessna va être équipé d'une avionique plus récente (GNS, radio 8.33, XPDR mode S, boîte de mélange, VOR/ILS)

N'hésitez pas à demander un complément de formation à un instructeur.

L'aéroclub possède des avions à trains classiques et tricycles, une formation aux différences est nécessaire. Si un pilote n'a pas volé sur l'un ou l'autre des types d'avions depuis 2 mois il doit en parler à un instructeur, 3 mois il doit faire un vol de contrôle avec un FI.

N'hésitez pas à vous faire lâcher sur le Jodel DR 220.

Je constate souvent des problèmes de jauge ou de bouchon d'essence (mousquetaire) trop serrés et nécessitant un outil pour dévisser.

De même certains pilotes posent les pieds sur l'assise des fauteuils pour entrer ou sortir de l'avion. C'est inacceptable.

Manœuvre des avions dans les hangars : trop souvent des accrochages non signalés.

Bilan carburant et responsabilité du CDB

Rappel: Le règlement intérieur impose un minimum de carburant de 25 L à l'atterrissage.

Il est de responsabilité du CDB de s'assurer de la quantité de carburant embarqué pour respecter cette règle.

Il faut savoir que sur nos avions légers en général les jauges carburant ne sont pas fiables, il convient donc de s'assurer par tous les moyens de la quantité de carburant restant : contrôle visuel, carnet de route etc... (attention aux risques d'erreur dans les quantités notées ou les vols oubliés d'être marqués sur le carnet de route)

Piper PA 18: conso +/- 30L/H, niveau visible à l'intérieur de la cabine, attention la bille de droite peut rester coincée en position haute.

Décollage et atterrissage sur réservoir de gauche, la nourrice située sous le tableau de bord permet une alimentation du carburateur, ce n'est pas le cas de la nourrice du réservoir de droite qui est située derrière le siège arrière et ne permet pas l'alimentation du carburateur si le réservoir est à moitié (risque de désamorçage en montée initiale).

DR 220 : conso +/- 22L/H en croisière à 2450 RPM (en école +/- 18 L/H) La jauge carburant est fiable (mais elle peut tomber en panne !) en cas de doute faire le plein = 110 L (soit 104 L utilisables) = environ 4 h40 d'autonomie (donc 4 h de vol pour respecter les 25 L de réserve) .

Cessna 172 : conso +/- 32L/H , une jauge a été faite et permet de connaître la quantité exacte embarquée (15 L sont inutilisables donc prévoir à l'arrivée 25 + 15 = 40L)

Piper PA 28 : conso +/- 36L/H contrôle visuel possible mais la quantité restante est difficile à évaluer.

Le niveau à la languette est de 64 L par réservoir, le plein complet 2x91L utilisables donc 182 L – 25 L = 157 L donc 4 h 20 maxi à 2450 RPM.

Mousquetaire D140 : conso +/- 36L/H

Quantité difficile à déterminer – garder une réserve dans le réservoir arrière – et en fonction du vol projeté embarquer le carburant nécessaire + 25 L. Pour tous les avions les consommations sont données à titre indicatif pour un régime de 2450 RPM (compter +/- 5 L pour 100 RPM supplémentaires)

Le CDB doit s'assurer de la consommation de son avion sur le manuel de vol au régime auquel il compte l'exploiter.

- **INTERVENTION du mécanicien Marc THIBON**

Après le résumé des interventions de l'année écoulée faites en accord et sous la responsabilité de nos ateliers d'entretien. Marc THIBON rappelle à tous les membres de reporter sur les cahiers prévus à cet effet (en salle pilote avec le carnet de route de chaque avion) tout problème rencontré lors de l'utilisation d'un avion.

- **ELECTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.**

Selon nos statuts, le conseil d'administration doit être composé au minimum de 6 membres, le maximum étant de 15 membres élus, renouvelables tous les trois ans.

Quatre membres du bureau sont renouvelables cette année, il s'agit de Quentin BONHOMME, Claude CIVINS, Edmond GAYRAL, Daniel GUIGON.

Tous renouvellent leur candidature et se représentent pour une nouvelle période de 3 ans.

Un poste de libère : Marisca VAN AARSEN, toujours membre du club mais absente pour en raison de la formation qu'elle a engagée.

Deux membres ont fait acte de candidature: Claude ESQUIROL et Jean-Philippe CAILLARD.

Le Président propose de procéder à l'élection à main levée, s'il n'y pas d'opposition, des 4 membres renouvelables soit : Quentin BONHOMME, Claude CIVINS, Edmond GAYRAL, Daniel GUIGON et des 2 membres qui ont fait acte de candidature soit : Claude ESQUIROL et Jean-Philippe CAILLARD.

Le vote à main levé étant accepté, les candidats présentés sont élus à l'unanimité.

Le Président remercie l'assemblée et rappelle les noms des autres membres du comité : Paul ABEILLON, Pierre BERTRAND, René CARDINAL, Alain CHARDES, Emile CONSTANT, Bernard LACOSTE, Vincent LAFFONT, Yannick LAVIE, Gilles SAGNAL

Soit un total de 15 membres.

Réunion du comité de direction pour la composition du bureau, répartition des responsabilités et fonctionnement dans une semaine soit samedi 26 mars à 16h30.

Parole aux invités

Laurent UGUETTO, Vice-président du conseil Départemental dit toute sa satisfaction, d'avoir assisté à cette Assemblée Générale. Cette participation lui permettant de découvrir l'importance et toutes les activités du club, pour le tourisme, l'école de pilotage et plus généralement l'action en faveur des jeunes.

Après avoir une nouvelle fois remercié tous les participants, le Président lève la séance 18 h 15 et invite toute l'assemblée au verre de l'amitié.

AERO-CLUB DE L'ARDECHE 07120 – LABEAUME COMITE DE DIRECTION du samedi 26 mars 2016

Suite à l'Assemblée Générale du 19 mars 2016, les membres du comité de direction convoqués se sont réunis le samedi 26 mars à 16h30.

Présents : Paul ABEILLON, Pierre BERTRAND, Quentin BONHOMME, René CARDINAL, Jean-Philippe CAILLARD, Alain CHARDES, Emile CONSTANT, Claude ESQUIROL, Gilles SAGNAL.

Excusés : Claude CIVINS, Edmond GAYRAL, Daniel GUIGON, Bernard LACOSTE, Vincent LAFFONT, Yannick LAVIE,

Invitée : Christine THIBON,

Emile Constant doyen d'âge du Comité de Direction, préside la séance pour l'élection du Président.

Il demande à tous les membres présents s'il y a des candidats au poste de Président.

Paul ABEILLON se propose pour continuer cette responsabilité pour la 18^{ème} année. Sans doute une année de transition car il souhaite passer la main. Candidature soumise au vote par le Président de séance Emile CONSTANT, Paul ABEILLON est élu à l'unanimité des membres présents.

Le président Paul ABEILLON remercie tous les membres présents pour leur confiance et propose ensuite la composition du bureau directeur suivante :

- Vice-président : Daniel GUIGON
- Trésorier : Pierre BERTRAND
- Trésorier-adjoint : Claude ESQUIROL
- Secrétaire : Alain CHARDES
- Secrétaire-adjointe : Christine THIBON (cooptée)

Président d'honneur : Jean FOUCHER et Vice-président d'honneur : Jacques HUMBERT

Proposition soumise au vote poste par poste, chaque membre est élu à l'unanimité et Christine THIBON est cooptée à l'unanimité (article 2.5 du règlement intérieur)

Rappel des attributions

Sécurité Plateforme-DGAC : Luc PRAT (suppléant Vincent LAFFONT)

REX : Vincent LAFFONT

Atelier mécanique : Marc THIBON

Tableau Affichage salle pilotes et carnets : Luc PRAT et Vincent LAFFONT

BIA : Claude CIVINS

Communication (Site Internet) : Alain CHARDES et Jean-Philippe CAILLARD

Carburant : Emile CONSTANT et Gilles SAGNAL

Bar Club : Gilles SAGNAL

Infrastructures : Yannick LAVIE et Jean-Philippe CAILLARD

Relations Publiques : Paul ABEILLON et Daniel GUIGON

Animations (Repas) : Bernard LACOSTE, Gilles SAGNAL et Emile CONSTANT

- Organisation nouvelle :
 - ◆ Entretien des locaux et des avions, mise en place d'une permanence (1/2 journée) en binôme.
 - ◆ Téléphone, message sur le répondeur invitant à contacter les instructeurs et/ou le président, hors saison. Et une permanence téléphonique avec le portable pendant la saison.

Le Président Paul ABEILLON lève la séance à 17h30